

## LE SNESUP ET LA MISSION UNIVERSITE-EMPLOI

En France, c'est d'abord l'économie qui est malade, pas l'université. Les établissements d'enseignement supérieur, tous, contribuent à des centaines de cursus professionnalisants. Les enseignants du supérieur y ont investi une part importante des renouvellements pédagogiques. C'est pourquoi, le SNESUP ne s'inscrit ni dans la méthode, ni dans les objectifs étroits, ni dans le calendrier de la mission « Université-Emploi » lancée par le Premier Ministre le 25 avril dernier et dont le comité de pilotage exclut scandaleusement les organisations syndicales. Pour autant, le SNESUP ne se satisfait pas du statu quo.

Les moyens annoncés par le gouvernement sont très loin de répondre aux exigences des étudiants, des universitaires, des salariés exprimées avec force et unité dans la lutte victorieuse contre le CPE.

1/ Les étudiants doivent bénéficier de conditions d'étude qui autorisent la réussite. Une rapide extension du volume et une refonte des modalités d'attribution des bourses est indispensable. Cela passe par des moyens d'une aide à la réussite dans tous les cursus, au bénéfice, en particulier, des nouveaux publics étudiants. La précarité ne doit pas commencer à l'université !

2/ L'Etat doit affirmer par ses choix budgétaires la priorité à l'éducation et les moyens d'atteindre 50 % d'une classe d'âge diplômée du supérieur.

3/ Les entreprises publiques et privées, l'État, les collectivités, doivent reconnaître toutes les qualifications, celles liées à la formation initiale, à la formation continue et à la VAE.

Une refonte des grilles complétée de négociations locales – véritable Grenelle de l'emploi – est la clef de ce dispositif qui doit comporter des dimensions individuelles pour chaque salarié ou demandeur d'emploi.

4/ Les établissements du supérieur, IUT, Universités, Ecoles doivent être en capacité de dispenser des enseignements appliqués autant que nécessaire, en petits groupes, avec des enseignants et personnels techniques qualifiés.

Le suivi des stages, dont les stagiaires-étudiants doivent être rémunérés, et de l'insertion professionnelle est une activité qui doit être prise en compte dans les services des enseignants et accompagnée des emplois administratifs nécessaires.

5/ Une refondation du dispositif LMD, donnant toute leur place aux parcours professionnalisants (LP, IUP, Master Pro, ...), garantissant un cadrage national, et une simplification de tous les cursus de l'enseignement supérieur est indispensable. Le gouvernement qui s'y refuse depuis 4 ans doit ouvrir des discussions avec les organisations syndicales et au CNESER.

6/ Toutes les formations supérieures doivent être pleinement nourries des avancées de la recherche. C'est une condition indispensable à l'élévation des niveaux de qualification dont la société a besoin. C'est un atout pour les individus. C'est une chance pour l'économie. Ce lien, qui est faible dans certaines formations technologiques et d'ingénieurs, détournées de leur objectif, doit être renforcé par des mesures incitatives diverses.

7/ Plan d'urgence indispensable : 3 milliards par an sur 5 ans pour

- améliorer la réussite en 1<sup>ère</sup> année en rapprochant les taux d'encadrement de ceux des CPGE = 2000 enseignants-chercheurs par an,
- recruter les personnels techniques et administratifs = 3000 par an,
- moderniser et sécuriser les locaux = 0,8 milliards par an,
- moderniser le réseau des bibliothèques universitaires = 0,3 milliards par an.

Le SNESUP portera dans les jours et semaines à venir, partout, ses propositions et analyses. Il appelle ses sections et ses adhérents à intervenir dans les conseils d'université (CEVU, CA), dans les colloques régionaux et nationaux initiés par la mission « Université-Emploi » pour développer ses propositions ambitieuses.

Paris, le 3 mai 2006

\*\*\*\*\*

**RAPPEL : CONGRES D'ETUDE DU SNESUP  
UNIVERSITE DU LITTORAL – SITE DE DUNKERQUE  
18 et 19 mai 2006**

Tous les syndiqués, par leurs contributions sur le forum,  
par les débats dans les sections syndicales, sont invités à faire de ce congrès  
un moment fort de réflexion et de propositions. Congrès ouvert à tous les syndiqués.